



TROPHEE DEPARTEMENTAL VETERANS 2021

Lundi 7 Juin 2021 – Golf de Chartres Fontenay

NOUVELLE COMPETITION

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- Conditions de participation.

*Compétition ouverte aux joueurs et joueuses licencié(e)s dans un club de l'Eure et Loir ou rattaché(e)s à celui-ci (licence directe FFG) **ayant 65 ans et plus la veille de la compétition.***

Titulaires de la licence FF Golf 2021 et du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2021 et enregistré auprès du club ou de la fédération ; ou, si le certificat médical a été fourni en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs/joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

2- Formule de jeu.

18 trous - Stroke-Play « score maximum » plafonné au triple bogey.

Marque de départ :

- Homme : Jaune.
- Femme : Rouge.

3- Engagements et inscriptions.

Engagement (déjeuner et seau de balles compris) fixé à :

- Abonné(e)s des golfs de Chartres Fontenay et/ ou Bois d'O : 25 €.
- Non abonné(e)s des golfs de Chartres Fontenay et/ou Bois d'O : 50 €.

Inscription au plus tard le 04 Juin 2021 via le formulaire d'inscription en ligne du CD28-FFG, ou sur les feuilles mises à disposition dans les clubs ou par mail sur inscription@comitegolf28.fr

Compétition plafonnée au 44 premiers inscrits.

4- Déroulement de la compétition.

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole la veille de la compétition.

Départs en shot gun.

5- Classement.

Individuel hommes et femmes

6- Comportement.

Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.

7- Prix.

Médailles et lots pour les podiums.

En cas d'égalité, le départage se fera sur le trou 18, puis le 17, etc.

8- Comité d'épreuve.

Sur nécessité, le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

La composition du comité est la suivante pour la compétition :

- *Un représentant du comité départemental,*
- *L'arbitre et l'OEC désigné par le comité départemental,*
- *Un représentant du golf et/ou du club accueillant la journée de compétition.*